

RAPPORT ANNUEL RAPPORT ANNUEL

14 15



**Cégep de la Gaspésie
et des Îles**



Québec

Campus de Carleton-sur-Mer

Campus de Gaspé

École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Campus des Îles-de-la-Madeleine

Table des matières

Présentation de l'institution	4
Direction	7
Mot de la Présidente du conseil d'administration et du Directeur général	8
Ressources humaines	9
Conseil d'administration	10
Plan stratégique	11
Direction des études	14
Réalisations	18
Vie étudiante	22
Étudiants à l'honneur	24
Reconnaissance des employés	25
Groupe Collegia	27
Service de recherche et de l'innovation (SRI)	28
Fondation Cornélius-Brotherton	35
Services financiers	39
Code d'éthique	46

Campus de Gaspé



Campus des Îles-de-la-Madeleine



Campus de Carleton-sur-Mer



École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est situé dans un environnement grandeur nature, entouré de plages, du Parc national du Canada Forillon et du Parc national de la Gaspésie. Il est composé de trois campus et d'une école nationale, le Campus de Gaspé, le Campus des Îles-de-la-Madeleine, le Campus de Carleton-sur-Mer et de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.

Il possède également une section anglophone où il est possible de faire de l'immersion totale ou partielle. Le Cégep est apprécié pour ses petits groupes d'étudiants, l'accès facile aux enseignants, son encadrement supérieur et son suivi personnalisé.

MISSION

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a pour mission :

- d'assurer l'accessibilité aux études supérieures sur son territoire en offrant des programmes de formation collégiale diversifiés et de qualité, en français et en anglais, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;
- d'offrir des programmes de formation professionnelle dans le secteur de la pêche et l'aquaculture;
- de soutenir et réaliser des projets de recherche pédagogique, de recherche appliquée et offrir de l'aide technique aux entreprises;
- de participer, dans le cadre d'ententes de collaboration avec des ministères, organismes ou autres partenaires, à des initiatives de développement régional, national ou international.

VISION

En misant sur l'engagement et l'expertise de son personnel, sur la qualité et la diversité de ses programmes, sur la dimension humaine de l'institution et sur son environnement naturel exceptionnel, le Cégep de la Gaspésie et des Îles entend :

- être reconnu pour favoriser le développement intégral et l'engagement citoyen de ses étudiants, cultiver le sens des responsabilités, l'ouverture à la culture, l'esprit critique, et surtout, l'envie de réussir;
- demeurer le premier choix des étudiants de la région et devenir, pour les étudiants du Québec et d'ailleurs dans le monde, la destination privilégiée pour des programmes de qualité dans un environnement grandeur nature;
- demeurer l'un des plus importants collèges de recherche appliquée et de transfert technologique du réseau collégial et contribuer ainsi au développement durable de la région, tout en rayonnant sur la scène nationale et internationale.

VALEURS

Respect

Le Cégep valorise le respect de l'autre, le respect de la diversité et le respect de l'environnement.

Équité

Le Cégep offre à tous, des chances égales de se développer selon ses capacités et ses aspirations.

Collaboration

Le Cégep favorise le travail en équipe, le partage des compétences, la synergie et l'efficacité de l'organisation.

Intégrité

Le personnel et les étudiants du Cégep agissent avec intégrité.

Engagement

Le Cégep valorise le sens des responsabilités, l'investissement de ses capacités et de son talent dans l'accomplissement de ses tâches ou la réussite de son projet de formation.



Direction

Le directeur général, Yves Galipeau, le directeur des études, Louis Bujold, la directrice du Campus de Gaspé, Yolaine Arseneau, la directrice de l'ÉPAQ, Isabelle Jalbert, la directrice des Ressources humaines et financières, Andrée Bossé, la directrice du Campus de Carleton-sur-Mer, Françoise Leblanc-Perreault, le directeur de Groupe Collegia, Sylvain Vachon et le directeur du Campus des Îles-de-la-Madeleine, Serge Rochon.



Louise Bolduc
Présidente



Yves Galipeau
Directeur général

Monsieur le Ministre,

Nous avons le plaisir de vous présenter, au nom du conseil d'administration, de la direction générale et de l'ensemble de la communauté collégiale, ce rapport annuel 2014-2015.

Nous sommes maintenant parvenus au terme de la quatrième année du Plan stratégique 2011-2016 et force est de constater que nous progressons au regard de chacun des quatre grands enjeux autour desquels sont définies nos actions : « 1 500 étudiants dans nos cours (1) qui réussissent (2) avec la complicité d'une communauté collégiale engagée (3) qui contribue au développement à long terme de la région (4).

Toujours une réalité préoccupante, la démographie demeure en baisse dans notre région. Les finissants des écoles secondaires, notre principal bassin de recrutement, sont de moins en moins nombreux. Les prévisions démographiques nous annoncent que cette baisse se poursuivra jusqu'en 2022. Or, malgré tout, nous sommes parvenus encore cette année à maintenir le nombre d'étudiants inscrits au cégep!

Aussi, la stabilité du financement du réseau collégial demeure un sujet de grande préoccupation. En effet, l'année a été marquée par l'application de deux importantes compressions budgétaires, la seconde en cours d'exercice. Malgré des mesures vigoureuses adoptées rapidement, il n'a pas été possible d'équilibrer le budget et nous terminons l'année financière avec un déficit.

En composant avec ces contraintes, la communauté collégiale a fait montre d'un dynamisme remarquable et s'est engagée dans des projets novateurs et structurants. Qu'on pense à la formule Aventure-études, au programme de mobilité nationale mis en place avec certains cégeps de la grande région de Montréal, au découpage de certains de nos programmes techniques en modules, au déploiement de la formation à distance, toutes ces innovations ont permis au Cégep de contrer la baisse démographique, rendre l'enseignement collégial plus accessible et procurer à l'étudiant, une vie collégiale plus enrichissante.

Le Cégep demeure un important levier de développement socio-économique pour la région. Comme le révélait une étude de KPMG-SECOR en janvier dernier, le Cégep et ses trois centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) procurent 487 emplois de qualité et génèrent des retombées économiques directes de 26,5 millions de dollars. Le groupe canadien Research InfoSource a classé notre cégep au quatrième rang parmi les collèges communautaires du Canada (premier au Québec), pour l'ampleur de ses activités de recherche appliquée et de transfert technologique. Il s'agit d'une distinction dont nous sommes particulièrement fiers.

Au cours des prochaines années, nous resterons confrontés à d'immenses défis qui continueront de mobiliser toutes les forces et la créativité des administrateurs, des membres de la direction, des enseignants et de l'ensemble du personnel. En effet, la baisse démographique et les compressions budgétaires que nous avons subies nous obligeront à trouver de nouvelles formules et à revoir nos façons de faire.

Nos services autofinancés devront arriver à un nouvel équilibre, en collaboration avec les partenaires du milieu, pour contribuer davantage au financement de l'institution. Sur le plan immobilier, il faudra concrétiser le projet de reconstruction d'une vaste partie du Campus des Îles-de-la-Madeleine. Enfin, il nous faudra continuer de développer de façon dynamique les projets en lien avec la Stratégie maritime du Québec, avec le Plan Nord et avec les conclusions du Rapport Demers sur l'offre de formation collégiale.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués.

Ressources humaines du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Campus	Cadres	Professionnels	Enseignants	Soutien	Total par campus				
Îles	Temps complet	1	Temps complet	3	Temps complet	18	Temps complet	5	51
					Temps partiel	16	Temps partiel	1	
					Charge de cours	2	Remplaçant	1	
					0	Occasionnel	4		
	Total	1	Total	3	Total	36	Total	11	
Gaspé	Temps complet	14	Temps complet	15	Temps complet	100	Temps complet	48	294
	Temps partiel	1	Temps partiel	1	Temps partiel	35	Temps partiel	3	
	Nomination provisoire	2	Charge de projet	5	Charge de cours	4	Occasionnel	23	
	Affectation temporaire	1	Remplaçant	1	Remplaçant	5	Remplaçant	6	
							Salarié-élève	26	
							Non syndiqués	2	
						Contrat	2		
	Total	18	Total	22	Total	144	Total	110	
Carleton-sur-Mer	Temps complet	2	Temps complet	3	Temps complet	35	Temps complet	9	81
			Temps partiel	2	Temps partiel	12	Temps partiel	0	
			Charge de projet	0	Charge de cours	6	Occasionnel	4	
					Remplaçant	3	Contrat	1	
						Salarié-élève	4		
	Total	2	Total	5	Total	56	Total	18	
ÉPAQ	Temps complet	3	Temps complet	5	Temps complet	17	Temps complet	10	53
			Charge de projet	0	Temps partiel	1	Temps partiel	3	
					Charge de cours	9	Occasionnel	4	
						Remplaçant	1		
	Total	3	Total	5	Total	27	Total	18	
Total		24		35		263		157	
Moyenne d'âge		50		43		43		41	
							Étudiants non-syndiqués		35
							Nombre total d'employés		514

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Secteur
Adzakpa Pelope	Enseignant Gaspé
Arseneau Dominik	Titulaire de DEC préuniversitaires
Arsenault Lyne	Parent
Audet Marie-Lyne	Titulaire de DEC techniques
Audet Sophie	Personnel professionnel
Barriault André-Félix	Étudiant programmes préuniversitaires
Bolduc, Louise	Universités, présidente du conseil à partir de mars 2015
Bourget Suzanne	Parent, présidente du conseil jusqu'à mars 2015
Bujold, Louis	Directeur des études
Clapperton Henry	Groupes socio-économiques
Christian Côté	Partenaires marché du travail, vice-président
Fournier Marie-Hélène	Personnel enseignant Grande-Rivière
Galipeau Yves	Directeur général
Langlais Suzanne	Commissions scolaires
Lebouthillier Diane	Groupes socio-économiques du territoire
Painchaud France	Entreprises
St-Pierre Philippe	Personnel de soutien
Vachon Sylvain	Cadre observateur

Plan stratégique

Le Plan stratégique 2011-2016 du Cégep de la Gaspésie et des Îles s'articule autour de quatre enjeux qui s'énoncent ainsi :

1. 1 500 étudiants dans nos cours ...
2. qui réussissent ...
3. avec la complicité d'une communauté collégiale engagée ...
4. qui contribue au développement à long terme de la région.

L'année 2014-2015 est la quatrième année de mise en œuvre de notre plan stratégique. Voici comment nous avons progressé au regard de chacun des enjeux.

(1) 1500 étudiants dans nos cours ... Les prévisions démographiques nous annoncent une baisse marquée de la population de notre région, principalement chez les jeunes. Cette baisse, estimée à 18,3 % entre 2001 et 2026, touche directement notre bassin naturel de recrutement. La population étudiante devrait atteindre son minimum entre 2020 et 2022 pour remonter ensuite jusqu'en 2026. Notons cependant qu'en 2007, on prévoyait que l'effectif étudiant au Cégep de la Gaspésie et des Îles passerait de 1095 à 761 étudiants en 2015. Or, à la rentrée 2014, nous avons accueilli 1139 étudiants, soit 44 de plus qu'en 2007!

Notre plan stratégique vise donc à contrer l'impact de la baisse démographique sur le nombre d'étudiants par des actions ciblées sur les principaux déterminants de la population étudiante collégiale. Nous sommes parvenus à accroître la rétention des étudiants de la région en renforçant nos activités d'information et de sensibilisation dans les écoles secondaires, en participant au Comité de valorisation de la formation professionnelle et technique et en mettant en valeur l'aspect « grandeur nature » du cégep.

À l'extérieur de notre bassin naturel, nous avons renforcé notre plan de communication dans les grandes villes du Québec, nous avons mis en valeur la formule « Aventure-études » et nous avons consolidé notre projet de mobilité étudiante provinciale en ajoutant un cinquième cégep à la liste de nos partenaires. Ces actions nous ont permis d'accroître sensiblement la population étudiante nous provenant de l'extérieur de la région, puisque maintenant, plus d'un étudiant sur cinq n'est pas de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Sur la scène internationale, nous avons conclu des ententes avec des lycées français spécialisés dans les domaines de la foresterie et de l'aquaculture. Ces ententes permettent à des étudiants français d'obtenir un double diplôme en effectuant un séjour d'une année dans notre établissement. Ainsi, à la rentrée 2015-2016, nous accueillerons nos premiers groupes d'étudiants dans les programmes de Technologie forestière et d'Aquaculture.

Par ailleurs, en collaboration avec les Cégeps de l'Est, nous poursuivons nos actions avec des institutions françaises des Académies de Créteil, Caen et Rouen pour accueillir des étudiants en mobilité. Après un premier groupe d'étudiants français accueilli dans notre programme Technologie de maintenance industrielle, nous en accueillerons un second à la rentrée 2015.

Signalons que la dissolution de la Conférence régionale des élus nous privera d'un financement que nous utilisons pour recruter des étudiants à l'extérieur de la région.



À la formation continue, nous avons fait démarrer un nouveau groupe d'étudiants à l'AEC en Maintenance d'éoliennes. Nous avons conclu une entente fort prometteuse avec une institution privée qui vise à former des étudiants étrangers en provenance d'Inde, de Chine et de Corée du sud.

Deux nouveaux programmes ont été introduits cette année : le DEC en Administration générale dans tous les campus et l'AEC en Technologie des engins de pêche à l'ÉPAQ.

Nous avons poursuivi notre effort d'innovation dans la façon d'offrir nos programmes pour nous adapter à la réalité géographique et démographique de notre territoire et pour desservir les clientèles qui ont un rapport non traditionnel avec les études (conciliation travail-études, conciliation famille-études). Ainsi, depuis plusieurs années, nous avons développé la formation à distance (FAD) pour nous permettre de rejoindre les étudiants là où ils sont sur notre territoire. Plus récemment, en développant la FAD multisites, les formules hybrides combinant la FAD avec de la formation en présence et la division de certains de nos DEC en modules cumulables, nous sommes parvenus à offrir certains de nos programmes exclusifs à des étudiants situés à l'extérieur de notre territoire.

(2) ... qui réussissent ... Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, la réussite est une valeur partagée et se trouve au cœur de nos priorités. Toutes les actions menées ont la même finalité : permettre aux étudiants de persévérer et de réussir. Amener les étudiants vers la réussite scolaire et la réussite éducative, c'est leur offrir un tremplin vers l'avenir!

Pour la période 2012-2016, nous avons développé un nouveau plan de réussite découlant du plan stratégique. Les actions prévues au plan se poursuivent dans chacun des campus et les indicateurs d'efficacité progressent de façon satisfaisante, notamment les taux de réussite et de diplomation qui demeurent supérieurs à la moyenne du réseau collégial.

Le Cégep souligne chaque année la réussite et l'engagement des ses étudiants. La direction de chacun des campus organise un gala de reconnaissance du mérite étudiant pour ses diplômés. De nombreuses bourses sont offertes, soit par la Fondation Cornélius-Brotherton, soit par des commanditaires de la région, pour souligner le mérite scolaire et l'engagement dans des activités parascolaires.

(3) ... avec la complicité d'une communauté collégiale engagée ... La direction du Cégep est résolument engagée dans la reconnaissance de son personnel et soutient activement son développement professionnel. Le Cégep entend devenir un employeur de choix et a adopté une gestion qui favorise la mobilisation de son personnel.

Chaque année, la direction de chacun des campus organise une soirée de reconnaissance de son personnel. Cet événement est l'occasion privilégiée pour la direction, d'exprimer sa reconnaissance et souligner la valeur de l'engagement de chacun des membres de son personnel.

Nous avons institué un programme d'amélioration de l'état de santé du personnel. Plusieurs activités visant à développer de saines habitudes de vie ont été organisées pour le personnel.

Enfin, nous avons procédé à une réflexion et une consultation qui ont mené à l'adoption de valeurs institutionnelles. L'année prochaine sera l'occasion d'en faire une plus large diffusion pour favoriser leur entière appropriation.



(4) ... qui contribue au développement à long terme de la région. Nous voulons rendre disponibles les compétences du Cégep en soutenant activement le développement des entreprises de la région. À cette fin, les CCTT ont pour mission prioritaire d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recherche appliquée et d'innovation. Nous agissons de façon dynamique dans notre soutien au développement économique, culturel, social et scientifique de la région en prenant part activement aux différents comités, tables de concertation, forums et autres initiatives à la base de cet élan vers le développement.

Classé 4^e collège au Canada et 1^{er} au Québec, notre Cégep est un chef de file de la recherche appliquée et du transfert technologique. Cette année, nous avons tenu la première « Journée de la recherche » qui a réuni des chercheurs, des enseignants, du personnel professionnel et des intervenants dans différents secteurs d'activités de la région. La journée a permis à chacun de découvrir les activités de recherche déployées au sein de notre institution et sensibilisé les chercheurs potentiels aux opportunités qui s'offrent à eux pour soutenir leurs initiatives.

Contribuer au développement à long terme de la région, c'est aussi donner l'exemple comme institution privilégiant le développement durable. Au cours de l'année, nous avons mis en place un comité chargé de mettre en œuvre les recommandations issues du rapport préparé par le CIRADD. Ainsi, le Campus de Gaspé s'est qualifié pour le titre d'Établissement vert Brundtland.

DIRECTION DES ÉTUDES

DOSSIERS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014-2015

La Direction des études a contribué de façon active et significative à la vie et au développement pédagogique du Cégep. Voici un survol du travail qui a été réalisé au cours de cette année.

En lien avec l'enjeu 1 : 1500 élèves dans nos cours...

De nouveaux programmes en Administration générale et en Techniques de comptabilité et de gestion ont été développés et permettent de diversifier l'offre de formation.

Des versions spécialisées de programmes en Technologie forestière et en Aquaculture ont été développées pour accueillir des étudiants français en bidiplomation dans ces programmes.

Une entente avec les Cégeps de l'Est a été signée et permet d'offrir, dans leurs murs en formation à distance, les programmes de Techniques de bureautique, Techniques de transformation des produits aquatiques et Techniques d'aquaculture.

Les programmes tels Soins infirmiers, Techniques de comptabilité et de gestion et Sciences humaines offerts en formation à distance auront permis de rendre plus accessible la formation collégiale dans notre région puisque 99 étudiants y étaient inscrits à temps plein.

En lien avec l'enjeu 2 : ... qui réussissent...

Le suivi du plan de la réussite dans chacun des campus a été pris en charge par les comités locaux qui ont assuré la réalisation de nombreuses activités.

Le portrait des étudiants de première session en situation de difficulté dans plus d'un cours à la mi-session a été partagé aux départements qui ont pu assurer un suivi particulier auprès de ces derniers par la suite.

Un plan d'action triennal visant la valorisation de la langue a été produit et plusieurs activités liées à celui-ci ont été réalisées.

Une nouvelle formule pour les galas de fin d'année a été mise en place dans les quatre campus.

De nombreux projets de mobilité étudiante et enseignante ont permis à 36 étudiants et 10 enseignants de réaliser des projets dans 8 pays.

Les indicateurs de la réussite du CGI sont excellents pour l'année 2014-2015 :

Réussite à l'ÉUL	Réussite au 1 ^{er} trimestre	Réinscription au 3 ^e trimestre	Diplomation en durée prévue	Diplomation 2 ans après la durée prévue	AEC - Taux de diplomation en durée prévue
84.9	85.5	79.3	39.4	61	72.7



En lien avec l'enjeu 3 : ... avec la complicité d'une communauté collégiale engagée...

Dix départements ont été rencontrés dans le cadre de la tournée des départements par la direction des études.

Le développement de nouveaux outils de sélection et d'évaluation du personnel enseignant s'est poursuivi.

Engagement étudiant

Par son programme de reconnaissance de l'engagement étudiant, ce sont environ 43 élèves qui ont reçu une mention à leur bulletin.

Saines habitudes de vie

Plusieurs activités ont eu lieu durant l'année dans les différents campus pour améliorer les habitudes de vie des étudiants et du personnel. Notons entre autres la distribution de fruits et de breuvages santé les matins de la semaine d'examen et la possibilité pour le personnel de bénéficier deux fois par semaine de 30 minutes supplémentaires sur l'heure du dîner pour la pratique d'activités physiques.

Une cinquantaine de personnes, des étudiants et membres du personnel des quatre campus, ont participé à la troisième édition du Défi grandeur nature réunissant des participants de tous les campus au Parc national du Canada Forillon.

Développement pédagogique

Deux journées pédagogiques ont eu lieu au courant de l'année : l'une portant sur la valorisation de la langue au Cégep de la Gaspésie et des Îles et l'autre sur le plagiat et la fraude.

Le Cégep a accentué ses efforts en matière de recherche et de développement dans le domaine de la formation à distance, notamment à travers le CIFAD (Centre d'innovation en formation à distance). Plusieurs enseignants ont suivi des ateliers sur la formation à distance offerts par le FADIO (Formation à distance interordre).

La Journée sur la recherche, tenue à la session d'hiver a permis à de nombreux enseignants intéressés par ce sujet de partager leurs expériences et s'outiller pour concrétiser de nouveaux projets.

Un peu plus d'une quinzaine d'enseignants se sont inscrits à des cours donnés par PERFORMA de l'Université de Sherbrooke, qui offre des programmes de perfectionnement en enseignement au collégial.

La commission des études a tenu sept réunions régulières et une réunion extraordinaire au cours de l'année scolaire 2014-2015.



Gestion des programmes

Le conseil d'administration a recommandé l'approbation des nouvelles versions de programmes suivantes :

- DEC Techniques de comptabilité et de gestion (Campus de Gaspé, Îles-de-la-Madeleine et Carleton-sur-Mer);
- DEC Administration générale (Cégep de la Gaspésie et des Îles et Cégep de Matane);
- DEC Techniques d'aquaculture - version spécialisée (École des pêches et de l'aquaculture du Québec);
- DEC Technologie forestière - version spécialisée (Campus de Gaspé).

Le conseil d'administration a recommandé les attestations d'études collégiales suivantes :

- AEC en Technologie des engins de pêche;
- AEC en Service à la clientèle (nouvelle version);
- AEC en Techniques de l'informatique (nouvelle version).

Statistiques des inscriptions - Automne 2014

	Gaspé francophone	Gaspé anglophone	ÉPAQ	Îles-de-la-Madeleine	Carleton-sur-Mer	Total
Tremplin DEC	29	2	32	29	34	126
Programmes techniques	394	49	10	25	139	617
Programmes préuniversitaires	146	43		87	123	399
Programmes professionnels (secondaire)			8			8
Total	569	94	50	141	296	1150

COMMISSION DES ÉTUDES

LES MEMBRES 2014-2015

Louis BUJOLD

Directeur des études - Président

GASPÉ

Yolaine ARSENEAU

Directrice

Louise LÉVEILLÉ

Responsable de programme

Guillaume CHASSÉ

Enseignant - Section anglophone

Nadia DENIS

Agente de bureau

Louise BISSON

Enseignante - Section francophone

Anne-Marie LAFORTUNE

Enseignante - Section francophone

Sylvie DENIS

Conseillère pédagogique

Elizabeth LABBÉ

Étudiante

CARLETON-SUR-MER

Françoise

LEBLANC-PERREAU

Directrice

Pierre-Luc LUPIEN

Enseignant

Jade-Élie SAVOIE

Étudiante

Stéphane GOSSELIN

Conseiller pédagogique -
Groupe Collegia

ÉPAQ

Isabelle Jalbert

Directrice

Claude Levasseur

Responsable de programme

Alex Dugas

Enseignant

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Serge ROCHON

Directeur

Nancy VIGNEAU

Enseignante

Daniel DELANEY

Étudiant

Trois postes sont présentement vacants : un responsable de programme dans les Campus de Gaspé, des Îles-de-la-Madeleine et de Carleton-sur-Mer.



Projet : potager pédagogique au Campus des Îles-de-la-Madeleine

Réalisations

Campus des Îles-de-la-Madeleine

Le Campus des Îles-de-la-Madeleine a reçu, à la session d'hiver 2015, les deux premiers étudiants du Cégep Maisonneuve dans le cadre d'une entente de mobilité entre ce collège de Montréal et le Cégep de la Gaspésie et des Îles. L'expérience s'est avérée des plus positives pour ces deux étudiants inscrits dans le programme de Sciences humaines.

Le Campus des Îles a profité de cette entente, qui devrait attirer de nombreux étudiants dans les prochaines années, pour dynamiser encore davantage la vie étudiante au Campus des Îles. Un programme de sports et d'activités de plein air a été mis en place et a connu un vif succès de popularité auprès des élèves du campus. De nombreuses sorties étaient offertes : ski de fond, raquettes, kayak de mer, activités nautiques.

Par ailleurs, trois étudiantes en Sciences de la nature (Geneviève Boudreau, Audrey Bourgeois et Pascale Cyr) ont remporté le 2^e prix lors du Colloque pour l'Association pour la recherche au collégial (ARC). La qualité de leur projet de recherche illustre le rapprochement entre les activités d'enseignement du Campus des Îles et Merinov, Centre collégial de transfert de technologie.

École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ)

Durant l'année 2014-2015, toujours dans un souci de cohésion avec sa planification stratégique et avec celle du Cégep de la Gaspésie et des Îles, les actions de l'ÉPAQ ont été orientées selon les quatre axes suivants : l'industrie, l'organisation, la vie étudiante et les partenaires.

À la suite du dépôt du rapport du comité interministériel en octobre, les décisions prises et les actions mises en branle ont permis à l'ÉPAQ de bien poursuivre sa mission.

Quelques réalisations :

Concernant les industries,

- Le responsable du Bureau école-industrie a poursuivi sa tournée sur l'ensemble du territoire du Québec maritime;
- Plusieurs rencontres avec les diverses communautés autochtones se sont déroulées et l'ÉPAQ a participé à de nombreuses rencontres sectorielles et événements organisés par l'industrie;
- Soulignons que l'ÉPAQ a collaboré au dépôt, en juin, de la Stratégie maritime du Québec.

Organisation :

- Démarrage d'une première cohorte de formation dans le module Élevage des poissons d'eau douce;
- Bonification de l'offre de programme complémentaire;
- Plusieurs activités de promotion et d'information scolaire;
- Mise à jour du site Internet;
- Actualisation de l'ensemble des vidéos des programmes et de la vidéo promotionnelle de l'ÉPAQ;
- Activités de perfectionnement pour les employés;
- Gala de la reconnaissance.

Partenaires

- Représentation par la direction ou par les employés à divers CA;
- Projet de collaboration avec la Commission scolaire des Chic-Chocs pour une formation en Ramendage pour des pêcheurs;
- Participation, à titre de conférencier, au colloque du FADIO;
- Accueil de délégations internationales pour divers projets de collaboration.

Service de la formation continue - ÉPAQ

Le Service de la formation continue (SFC) de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) a connu, en 2014-2015, une autre excellente année et ce, tant à l'égard du nombre d'inscriptions qu'au nombre de formations offertes.

Concrètement, le SFC-ÉPAQ a formé, en 2014-2015, près de 1 100 personnes inscrites dans plus de 100 formations. Son équipe d'enseignants a ainsi offert plus de 3 400 heures de cours réparties majoritairement dans les secteurs de la transformation des produits aquatiques ainsi que celui de la pêche-navigation-mécanique. Ces cours ont été donnés sur l'ensemble du territoire québécois, plus particulièrement dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de la Basse-Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent de même que dans les régions de Québec, Chaudière-Appalaches et de Montréal.

Aidé par la formation à distance, le Service a permis à plusieurs industriels de la transformation, éloignés géographiquement de l'ÉPAQ, de recevoir des cours sur mesure de qualité et répondant à leurs besoins. Cette première expérience en télé-enseignement a été fort appréciée. Le développement de la formation à distance pour le secteur de la transformation, entre autres, représentait d'ailleurs un engagement pris, par l'ÉPAQ, auprès des industriels. Par ailleurs, le SFC-ÉPAQ souhaite, dans les prochaines années, rendre accessible la formation à distance dans le secteur de la pêche-navigation notamment par l'obtention d'autorisations spéciales auprès d'organismes fédéraux.

Ces succès ne peuvent être réalisés qu'avec le travail de toute l'équipe du SFC-ÉPAQ, du responsable du Bureau école-industrie de même qu'en partenariat avec des ministères et organismes provinciaux et fédéraux, les industriels de la transformation, les associations de pêcheurs, les communautés autochtones, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaire et autres partenaires du secteur privé.



Campus de Gaspé

L'année 2014-2015 fut pour le Campus de Gaspé, riche en événements, en rencontres et en distinctions.

Tout d'abord, à l'automne 2014, Gaspé inaugurait le retour de sa salle d'étude attenante à la bibliothèque. Depuis, celle-ci est fréquentée assidûment par les élèves et les enseignants qui souhaitent se retirer dans un bel environnement tranquille. Plusieurs salles sont aussi disponibles pour les travaux en équipe et les rencontres profs-élèves.

En concordance avec ses valeurs de développement durable, le Campus de Gaspé obtenait, grâce à la réalisation d'activités en 2013-2014, le premier niveau de certification « Établissement vert Brundtland ». Les activités réalisées étaient en lien avec les valeurs que sont l'écologie, le pacifisme, la démocratie et la solidarité.

Les 13 et 14 mars dernier, nous étions l'hôte de la finale régionale de l'Est du Québec : Expo-sciences Hydro-Québec. En effet, 80 exposants de niveaux primaire, secondaire et collégial prenaient part à l'exposition. La présidence d'honneur a été assurée par le scientifique bien connu, Martin Carli. Cet événement a été possible grâce à l'implication bénévole de plusieurs employés et particulièrement grâce au leadership de deux enseignants, Luc Bélanger et Gaëlle Chavignot, et l'implication du département des sciences de notre campus.

Presque simultanément, se tenait aussi au Campus de Gaspé, la toute première journée de la recherche du Cégep de la Gaspésie et des Îles, réunissant les enseignants avec les trois centres collégiaux de transfert de technologie. Cette année encore, nous avons créé des partenariats avec trois nouveaux lycées français. L'entente permet aux détenteurs d'un brevet de technicien supérieur (BTS) de faire une année d'études chez nous et d'obtenir un DEC en Technologie forestière.

CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

Encore cette année, le Campus de Carleton-sur-Mer a fait preuve de créativité et d'innovation pour favoriser la réussite de ses étudiants et faire de l'établissement un véritable milieu de vie. La direction du Campus tient à souligner l'engagement des départements et des services dans la réalisation d'une multitude de projets périscolaires riches et stimulants pour nos étudiants et la participation de ceux-ci :

- L'engagement des enseignantes et des étudiants en Arts, lettres et médias a permis la réalisation de plusieurs projets de création, dont la publication du recueil de poésie Chihuahua BBQ, la présentation de la production multidisciplinaire Parallèles et la présentation de la production théâtrale Je : Faits Divers.
- Deux groupes d'étudiants ont pu bénéficier du soutien du Campus et de leur département pour vivre une expérience de mobilité internationale : des étudiants d'Arts, lettres et médias, en partenariat avec des étudiants du Campus des Îles-de-la-Madeleine, ont fait un stage d'immersion culturelle à Paris alors que des étudiants de Sciences humaines ont effectué un séjour de recherche au Pérou.
- Dans le cadre de leur cours du programme de Techniques d'intervention en délinquance, les étudiants ont pu participer à différentes visites industrielles, leur permettant, entre autres, de dormir une nuit dans la vieille prison de Trois-Rivières.
- Des étudiants de Techniques de comptabilité et de gestion (Programme toujours offert en télé-enseignement en partenariat avec le Cégep de Matane) ont participé à la compétition collégiale Place à la relève en gestion à l'Université du Québec à Trois-Rivières afin d'affronter des étudiants provenant de plus de 45 autres cégeps dans des épreuves de marketing, entrepreneuriat, simulation boursière ainsi que de comptabilité et analyse financière. Trois étudiants du Campus se sont démarqués en remportant au total un prix et deux mentions. Il s'agit d'Annie Ouellet, qui a remporté le premier prix pour l'épreuve de simulation boursière, Marc-André Guay qui a reçu la mention du meilleur communicateur pour l'épreuve de comptabilité et de Samuel Poirier qui a obtenu la même mention dans l'épreuve de marketing.
- Une quarantaine d'étudiants de Sciences humaines et de Sciences de la nature ont présenté les résultats de leurs projets de recherche dans le cadre du 10^e colloque du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). Notons que les liens entre le Campus et le CIRADD sont du plus en plus étroits afin de maximiser les retombées de la recherche dans l'enseignement.

VIE ÉTUDIANTE

Campus de Carleton-sur-Mer

Le Campus accorde une grande importance à l'engagement de ses étudiants dans une vie étudiante riche qui contribue aussi grandement à leur réussite :

- Des activités d'accueil variées pour faciliter l'intégration de tous.
- La mise en place, en partenariat avec l'organisme Hockey Est-du-Québec, de l'équipe Les As, la première équipe de hockey collégial au Campus en 25 ans.
- L'artiste Gilles Bélanger a transporté son spectacle *L'homme rapaillé* en chansons.
- C'est à la finale locale de Cégeps en spectacle que Dominique de Maupeou, étudiant en Arts, lettres et médias, s'est démarqué pour se rendre au Cégep de Chicoutimi pour la Finale régionale de l'Est de Cégeps en spectacle. Dominique est l'un des deux lauréats ex aequo de cette finale. Il a remporté la Bourse Desjardins alors qu'il a présenté un numéro dans la catégorie *Humour - Création*, obtenant ainsi une place à la Finale nationale à Saint-Hyacinthe. Dominique a impressionné le jury et le public par la qualité de son texte et par une admirable présence sur scène.
- Après avoir remporté la finale locale de Sciences, on tourne! devant leurs collègues de classe, Claudie Bélanger et Charlie Bourque ont accédé à la finale nationale qui se tenait au Centre d'études collégiales en Charlevoix.
- En janvier dernier, un groupe d'étudiants des trois campus de la péninsule gaspésienne ont participé au voyage parascolaire à Boston. Cette activité a permis de créer des liens entre les étudiants gaspésiens et les étudiants hors région, tout en visitant cette ville américaine et ses citoyens.
- Le centre sportif récemment construit contribue sans contredit à bonifier l'offre d'activités du service de la vie étudiante tout en permettant au personnel d'adopter de saines habitudes de vie. Grâce à un partenariat avec Bouge pour que ça bouge!, le Campus rend aussi accessible cette infrastructure à l'ensemble de la communauté de la Baie-des-Chaleurs. L'accès au Quai des arts, centre de productions et de diffusion culturel est aussi un atout important pour la réalisation des différents projets scolaires et parascolaires.
- Le Campus participe aux travaux du comité Carleton-sur-Mer ville étudiante, mis en place par la Ville de Carleton-sur-Mer, dont le mandat vise à souligner l'impact positif de la présence étudiante sur le territoire de notre municipalité et de la région.

Une équipe en mouvement!

Toutes les réalisations du Campus sont possibles grâce à une équipe d'enseignants, de professionnels et d'employés de soutien engagée dont les efforts ont été soulignés lors d'une activité de reconnaissance. À cette occasion, les 25 années de service de plusieurs membres du personnel ont été soulignées; il s'agissait des premiers employés à avoir été recrutés lors de l'ouverture du Campus.

Par ailleurs, c'est madame France Cayouette, enseignante en français au Campus qui a reçu, en juin 2015, la mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Pour son leadership dans le dossier de la valorisation de la langue au Cégep.

Campus des Îles-de-la-Madeleine

Les projets de mobilité étudiante et enseignante ont encore été nombreux au Campus des îles au cours de la dernière année. Soulignons le beau projet des étudiants en Arts et lettres et médias qui ont participé à un stage culturel à Paris avec leurs collègues de Carleton-sur-Mer. Les étudiants ont réalisé un documentaire sur leur séjour en France qui a été diffusé à la Télévision communautaire des Îles.

Soulignons enfin l'initiative de notre comité EVB (Établissement vert Brundtland) et de l'organisme Amarres et Voilures qui ont inauguré un potager pédagogique sur le terrain du campus qui permettra aux élèves de se familiariser avec l'agriculture biologique tout en devenant un moyen de financement, grâce à la vente de légumes pour nos élèves qui participent à des stages à l'international, notamment au Pérou.

École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Plusieurs activités étudiantes organisées tout au long de l'année scolaire, dont le Gala méritas où est souligné la réussite des étudiants finissants. Aussi, l'ÉPAQ a procédé au réaménagement du salon étudiant et de la bibliothèque pour offrir le meilleur lieu d'études possible à ses élèves.

Campus de Gaspé

À l'hiver 2015, le Campus de Gaspé s'est fait remarquer lors de ses participations à diverses activités collégiales :

Au Marathon d'écriture, tenu au Cégep de Rimouski, en février dernier. Catherine Mercier, une étudiante de notre campus, remportait la 1^{re} place pour la région de l'Est avec son texte « Sans logo ». Catherine est membre de la *Boîte aux lettres*, le cercle d'écriture du Campus de Gaspé, animé par l'enseignante en littérature Annie Arsenault. En avril, une délégation de 24 étudiants se rendait à l'Intercollégial de philosophie à Valleyfield. C'est la plus grande délégation de la province à participer à l'événement. Les étudiants avaient été préparés dans le cadre des Cafés philosophiques organisés par les enseignants de philosophie.

Dans le cadre d'un concours organisé en marge du Prix littéraire des collégiens, les critiques d'Emily Alberton et de Louis-François Perry ont été sélectionnées par le jury et publiées dans le journal *Le Devoir*. Ces critiques ont été créées dans le cadre du 4^e cours de littérature au collégial.

Après avoir visionné cinq films québécois au Café étudiant chez Oscar, c'est Éléazar Morad, étudiant en Soins infirmiers, qui a été choisi par ses pairs pour se rendre à Montréal et prendre part au jury pour la remise du *Prix collégial de cinéma québécois (PCCQ)*. De plus, Éléazar a eu la chance, suite à un tirage au hasard, d'assister à la Soirée des Jutra accompagné de Camille Moquin, étudiante en Sciences humaines.

Marie-Lou Beaudin, enseignante en biologie dans notre campus, s'est distinguée par la qualité de son texte « Hépatite C : pourra-t-on désamorcer la bombe? », présenté à la Bourse Fernand Séguin. Madame Beaudin était l'une des 12 finalistes à cette bourse, qui a pour objectif de stimuler les carrières en communication scientifique.

ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

Campus des Îles-de-la-Madeleine



Médaille du lieutenant -
gouverneur pour la Jeunesse -
ÉVANGÉLINE LEBLANC



Médaille du Gouverneur général du
Canada - **SOPHIE FAUTEUX**

Campus de
Carleton-sur-Mer



Médaille du Gouverneur général du Canada -
MARIE GABRIELLE TÉTREULT

Campus de Gaspé



Médaille du Gouverneur général du Canada -
LUCIE FOURNIER



RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Cette année encore, le collège reconnaît le travail de ses employés et souligne le départ à la retraite de ceux et celles qui ont consacré une grande part de leur vie active à la formation d'une relève compétente en région. En lien avec la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel, des Fêtes de la reconnaissance ont eu lieu dans chacun des campus au mois de mai et juin.

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

Campus de Gaspé

15 ans

Nadia Denis
Alain Huet

20 ans

Madeleine Veillet

25 ans

Sylvie Paradis
Gilberte O'Connor
Louise Léveillé

30 ans

Helen Bond
Hélène Bourget
Marc Philibert
Charles Bachelard
Andrée Gagnon
Sylvain Vachon
Judes Boulay

Retraités

Josyane Laroche
François Lapierre
Marie-Jeanne Fournier
Marcel Gougeon
Colette Boulay
Sylvain Ste-Croix
Andrée Tremblay

Jean-Marie Langlois
Diane Attendu
Harold Fournier
Gérard Arsenault
Pierre Gagné
Gaye Wadham
Joël Meunier

École des pêches et de l'aquaculture du Québec

15 ans

Marie-Lyne Larrivée
Éric Tamigneaux
Valérie McInnis
Isabelle Jalbert
Marie-Hélène Fournier
Cécile Meunier

25 ans

Laurent Millot

30 ans

Claude Levasseur

35 ans

Pierre Bernard

Retraités

Jocelyn Huet
Yves Tardif
Mario Méthot
Marie-Berthe Cauvier
Jean-Claude Hallé



Campus de Carleton-sur-Mer

20 ans

Éric Beaulieu
Diane Leblanc
Régis Gonthier
Stéphane Gosselin

25 ans

Bruno Corriveau
Suzanne Pardiac
Gilbert Bélanger
Jean-Marie Thibault
Claude Landry

Retraités

Jean-Marc Landry
Catheline Thériault



Campus des Îles-de-la-Madeleine

25 ans

Isabelle Vigneau
Hugues Solomon

30 ans

Johanne Longuépée
Jeannette Cormier

Retraités

Marjorie Sumarah
Lucie D'Amours
Solange Boudreau
Isabelle Boudreau
Estelle Poirier





GROUPE COLLEGIA

Après quelques années consacrées à des projets intenses dans les domaines de l'éolien, de l'international, de la reconnaissance des acquis, vient à présent la période de démarchage et de développement des affaires.

En 2014-2015, Groupe Collegia présente plusieurs projets et nouveaux services, résultats de l'implication de tous les employés.

En effet, le bureau de la RAC poursuit sur sa lancée avec un nombre de dossiers actifs et toujours en croissance. Pour maintenir cette progression, les outils en RAC pour le programme de « Maintenance d'éoliennes » font maintenant partie du panier de services de Groupe Collegia.

Une seconde édition du Symposium de plein air s'est déroulée en mai 2015 et l'équipe a offert la première formation internationale de « Canyonner professionnel » (Lvl 123) en Amérique du Nord. Celle-ci permet aux guides certifiés de travailler en canyoning partout dans le monde. Soulignons que le Symposium a connu beaucoup de succès et a vu le nombre de participants augmenter comparativement à la première édition.

Groupe Collegia souhaite répondre aux besoins de formation des organisations de la région. C'est dans cette optique qu'à l'hiver 2015, l'équipe du Service aux entreprises a offert en télé-enseignement multi-sites une formation sur mesure, destinée aux éducatrices de la petite enfance. Au total, 134 personnes ont participé à cette formation à Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Grande-Rivière, Carleton-sur-Mer et aux Îles-de-la-Madeleine.

De plus, Groupe Collegia a vu ses opérations se déplacer vers Montréal alors que le coup d'envoi au déploiement d'une offre de formations créditées et autofinancées a été donné à Montréal en mai dernier, destinée à des étudiants étrangers majoritairement de l'Inde et de la Chine. Un total de 40 étudiants ont été accueillis dans deux AEC.

Nouveau service offert par Groupe Collegia, le Centre des Îles-de-la-Madeleine a fait preuve d'innovation en développant une offre de formations en Santé et Sécurité au travail. Certains cours peuvent être offerts à distance. Des rencontres sont prévues sur le territoire en 2015-2016 pour faire connaître ce service aux entreprises et organisations.

SERVICE DE RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRI)

Le Cégep a développé, au cours des dernières années, un service lié au développement de la recherche, soit le Service de Recherche et d'Innovation (SRI). Le SRI a pour mission de valoriser la recherche au collégial, de soutenir sa croissance et sa diffusion et de faciliter l'accès des enseignants, des professionnels, des techniciens et des étudiants du Collège aux activités de R & I. Le responsable du SRI agit comme facilitateur dans les dossiers de demande de subventions, comme coordonnateur des activités, comme répondant du collège pour tous les dossiers de recherche et à l'occasion comme initiateur de démarches en R&I. Un des mandats du responsable du SRI est de faciliter la coopération et la collaboration (harmoniser les relations) entre les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les chercheurs, les enseignants et les étudiants.

L'année 2014-2015 a été une année de positionnement locale et régionale de l'activité recherche au collège, à savoir :

- Réalisation de la première journée d'information et de discussion sur la recherche au collège, tenue le 10 mars au Campus de Gaspé où plus de 50 personnes ont participé.
- Participation record du personnel des CCTT et du Collège au Congrès de l'ACFAS qui s'est tenu à Rimouski en mai dernier. Entre autres, deux colloques y étaient organisés en collaboration avec des chercheurs de Merinov et du CIRADD, soit un sur les « Légumes de mer et aliments santé : les grandes algues marines de l'Atlantique Nord comme source d'innovation » et un autre intitulé « Écosystème d'innovation en région éloignée ».
- Première participation du Collège aux Prix étudiants de l'Association pour la recherche au collégial (ARC). Geneviève Boudreau, Audrey Bourgeois et Pascale Cyr, du Campus des Îles-de-la-Madeleine, ont obtenu le deuxième prix. Aux yeux des membres du comité d'évaluation, cette équipe a su bien vulgariser son projet.

Finalement, il faut souligner la performance du Cégep, suite au sondage effectué par le Research Infosource Inc. qui classe au 4^e rang le cégep dans sa liste des 50 collèges canadiens et au 1^{er} rang des collèges québécois qui se démarquent au niveau de la recherche (*Canada's Top 50 Research Colleges 2014*).

CCTT-PSN, géré par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)

Acteur de première ligne en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le CIRADD œuvre dans le domaine des pratiques sociales en développement durable territorial et fait partie du réseau des 49 centres collégiaux au Québec. Il offre, depuis maintenant plus de 10 ans, des services de transfert via la recherche appliquée et l'assistance spécialisée répondant aux besoins des organismes, des entreprises et des collectivités. Les domaines d'intervention du centre

sont orientés vers l'empowerment et de la mobilisation locale, le développement de modèles d'accompagnement et de soutien, le développement de l'initiation à la recherche et du renforcement des capacités régionales, des pratiques innovantes en développement rural, de l'adaptation des communautés aux changements et de l'analyse et la révision des modèles de développement.

L'année 2014-2015 fut chargée pour le CIRADD. Les bouleversements socio-économiques vécus dans la région et en province ont affecté le centre (annulation de projets, diminution des budgets, augmentation des demandes de soutien et d'assistance) et forcé une modulation des actions stratégiques durant l'année. L'innovation dans les pratiques, tant en développement durable qu'en développement régional, demeure un enjeu majeur. Le centre aura dû recentrer ses efforts sur les mandats provenant des besoins du milieu et ralentir ses initiatives de développement. Cependant, le nombre de projets et d'actions a tout de même continué à progresser : organisations et présentations dans des conférences (Bonn-Allemagne, New York, ACFAS, Forums sur les coopératives, etc.), réalisations de projets de recherche et d'assistance (22 projets - principalement en développement social, innovation en milieu rural et soutien à la mobilisation des acteurs), de formations et d'information (21 actions) ainsi que 62 actions principalement liées à l'accompagnement d'acteurs en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ces réalisations ont résulté en une augmentation de près de 15 % des revenus autonomes qui se situent à près de 303 000 \$. Elles ont aussi permis de concrétiser des partenariats avec plusieurs acteurs de l'innovation, dont des universités (McGill, UQAM, Montréal, HEC), CCTT (CGQ, CTTEI, IRIPI, CERSE, et plus) ainsi que des instituts et centres (CERMIM, entre autres).

Cette année aura aussi été l'occasion de maintenir l'accompagnement des projets étudiants dans le cadre des cours d'intégration des acquis (Sciences humaines et Sciences de la nature) en lien avec les milieux (module d'aide aux collectivités - pratique innovante en développement régional et pédagogie) et d'en faire la promotion à l'international (réseau UNEVOC, Grenade et Haïti) et en province (quatre cégeps mobilisés) ainsi que de poursuivre le développement de l'approche. De plus, quatre étudiants furent embauchés comme assistants rémunérés afin de travailler sur différents projets. Le centre a aussi accueilli deux stagiaires et continué à développer une synergie avec le cégep via, entre autres, l'intégration d'enseignants et professionnels dans ses projets (sept personnes pour 1.91 ETC).

Enfin, le CIRADD a entamé une réflexion afin d'augmenter les efforts pour le développement de projets et d'axes porteurs pour la région (économie circulaire, main-d'œuvre en milieu rural, communautés intelligentes, innovation organisationnelle) et l'apport du Cégep (agent de liaison, apport accru des enseignants) qui devrait permettre en 2015-2016 de mieux lier le CIRADD à l'ensemble des composantes du Collège.



CCTT-en énergie éolienne, géré par le TechnoCentre éolien

Le TechnoCentre éolien (TCE) est un centre d'expertises qui soutient le développement de l'industrie éolienne à travers des activités de recherche, de transfert technologique et d'accompagnement aux entreprises. Les principaux domaines d'activités du TCE touchent l'énergie éolienne en climat froid et en terrains complexes, les microréseaux, l'adaptation de technologies et l'intégration des entreprises québécoises aux chaînes d'approvisionnement de l'industrie éolienne.

L'année 2014-2015 a été marquée par une croissance au sein de l'équipe avec l'embauche de cinq nouveaux employés. La collaboration entre le TechnoCentre éolien, le Cégep et ses enseignants s'est une fois de plus intensifiée au cours de l'année et les retombées en sont appréciables. Soulignons notamment que cinq professeurs ont été libérés à temps partiel pour travailler à différents projets financés par le Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec. Un employé du TCE a également offert un cours en composites aux étudiants de l'attestation d'études collégiales en Maintenance d'éoliennes.

De plus, quatre stagiaires du Cégep de la Gaspésie et des Îles se sont joints à l'équipe du TCE pour réaliser un stage en opération et maintenance des éoliennes en climat froid et en instrumentation d'un microréseau.

Plusieurs réalisations accomplies au cours de l'année sont dignes de mention. Le TechnoCentre éolien et le Créneau éolien ACCORD ont participé activement au groupe de travail gouvernement-industrie pour le secteur éolien mis sur pied par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, monsieur Pierre Arcand. Cette démarche a mené à la rédaction d'un rapport destiné à alimenter la nouvelle politique énergétique.

Le TechnoCentre éolien a mené différents projets sur des parcs éoliens appartenant à ses clients. Ces nouveaux mandats démontrent les différentes possibilités d'accompagnement que peut offrir le TechnoCentre éolien à ses clients. De plus, le TCE a réalisé plusieurs contrats pour des clients internationaux dont Vattenfall (Suède), Servion (Allemagne), IFP Énergies nouvelles (France), NRG Systems (États-Unis), etc.

D'autre part, le TechnoCentre éolien a acquis du nouveau matériel de recherche. Ces équipements de pointe viendront bonifier les infrastructures que possède déjà le TCE sur son site de recherche. Ces équipements lui permettront de réaliser des projets dans des secteurs d'activités jugés prioritaires par l'industrie éolienne, l'industrie minière, les gouvernements du Québec et du Canada, comme le jumelage énergie thermique-énergie renouvelable, l'opération et la maintenance de centrales éoliennes en climat froid et en terrain complexe, etc. D'autres infrastructures de recherche servant à instrumenter notre microréseau ont été acquises grâce à une subvention obtenue par l'intermédiaire du Cégep de la Gaspésie et des Îles. La valeur totale de ces équipements s'élève à près d'un million de dollars.

Enfin, le directeur général du TechnoCentre éolien, Frédéric Côté, a remporté le prix R. J. Templin remis lors du 30^e Congrès annuel de l'Association canadienne de l'énergie éolienne. Ce prix est décerné à une personne ou à un organisme qui a mené un projet de recherche et de développement dans les domaines des sciences, des techniques, de l'ingénierie ou des politiques, et dont les résultats ont grandement favorisé l'avancement de l'éolien au Canada.

CCTT-des pêches, géré par Merinov

Leader reconnu dans le domaine de l'innovation technologique au Québec, Merinov (CCTT des pêches) contribue à la compétitivité et au développement durable de l'industrie québécoise de la pêche, de l'aquaculture et de la valorisation de la biomasse marine tout en favorisant le développement de l'expertise de ces secteurs.

La création du CCTT des pêches remonte à 1983. Depuis 2010, le CCTT est géré par Merinov. Les domaines d'intervention du CCTT sont orientés vers la valorisation des produits aquatiques (ex. : la conservation des aliments, la valorisation des biomolécules marines et l'amélioration des procédés), l'innovation dans les techniques en pêche (ex. : l'économie de carburant, le développement de nouvelles pêcheries et l'amélioration des appâts) et l'aquaculture (ex. : développement de techniques d'élevage de poissons, de crustacés et de mollusques). Le CCTT possède une expertise reconnue dans la production aquacole de macroalgues marines, offre des services de soutien aux entreprises (ex. : aide technique et monitoring maricole) et travaille en étroite collaboration avec plusieurs autres groupes ou centres de recherche (CCTT et universités) afin de mieux desservir sa clientèle.



Durant la dernière année, Merinov (CCTT en pêches) a su faire état de sa capacité de résilience. En effet, dans un contexte de rationalisation des finances publiques du Québec, le CCTT a fait preuve de leadership, de créativité et de détermination pour assurer la pérennité de son mandat de développement essentiel pour le secteur des pêches et de l'aquaculture.

Quelque 90 projets ont été réalisés. Les travaux ont été entrepris entre autres afin de solutionner des problématiques, dont notamment :

- les chutes par-dessus bord des équipages des homardières du Québec;
- l'augmentation des coûts des appâts de la pêche au casier (homard et crabe) ainsi que la recherche d'appâts alternatifs;
- la rentabilité des entreprises maricoles en visant l'augmentation de la productivité, la stabilisation de l'approvisionnement en juvéniles (pour la moule et le pétoncle) et la diversification des espèces aquacoles (par la culture des huîtres et des algues);
- la prédation des moules d'élevage par les canards aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie;
- le développement de techniques de conservation du homard en vivier;
- la culture, l'exploitation et la valorisation des macroalgues par l'entremise de la Chaire de recherche industrielle du CRSNG en valorisation des macroalgues marines et le programme OPTIMAL (filière intégrée pour une exploitation industrielle des algues de culture);
- gestion des effluents d'usine de transformation de produits marins.

Ces travaux ont été facilités par la poursuite ou la création de partenariats avec plusieurs acteurs de l'innovation, dont l'UQAR, Pêches et Océans Canada, le Biodôme, l'ISMER, le Comité ZIP Îles, Oléotek, Cintech, le CRBM, INA, l'Université Laval, le CRIQ, le CGQ, l'OGSL, Innovation Maritime, Océa et l'IRSST.

La réalisation des travaux entrepris par Merinov (CCTT en pêches) a demandé l'implication de 83 personnes, dont, cinq enseignants et trois techniciens du Cégep de la Gaspésie et des Îles ainsi que huit étudiants de niveau collégial et deux étudiants étrangers (Mexique et France). Finalement, en plus de rejoindre des étudiants par diverses activités de sensibilisation, le lien CCTT - Cégep a permis à trois étudiantes du Campus des Îles-de-la-Madeleine de réaliser leur projet intitulé l'accrétion minérale : un moyen électrique de sauver les huîtres de l'acidification des océans. Elles ont remporté la deuxième place des Prix étudiants lors du Colloque de l'Association pour la recherche au collégial (ARC).

Nos CCTT en chiffres

Merinov-CCTT des pêches

TechnoCentre éolien-CCTT en énergie éolienne

CIRADD-CCTT PSN

Personnel	2012-2013	2013-2014
Personnel scientifique	40	47
Personnel technique	43	59
Personnel administratif	44	45
Total	127	151

Personnel selon niveau d'études	2012-2013	2013-2014
BAC	14	15
Maitrise	20	25
Doctorat	6	7
Total	40	47

Personnel collégial dégagé	2012-2013	2013-2014
Enseignant	8	13
Autre personnel	3	9
Total	11	22

Étudiants collégiaux rejoints par activités CCTT	2012-2013	2013-2014
Ayant participé à des travaux CCTT	34	14
Activités d'information et formations	433	497
Stagiaires	9	3
Total	476	514

Clientèle	2012-2013	2013-2014
Petite entreprise	103	94
Grande entreprise	46	57
Secteur public	43	57
Autres (OBNL, asso, etc.)	51	47
Total	243	255

Activités (projets)	2012-2013	2013-2014
Projets de recherche appliquée	79	72
Projets d'aide technique	42	48
Activités de formation	6	4
Activités de diffusion d'information	41	42
Autres activités	47	51
Total	215	217

Retombées socioéconomiques	2012-2013	2013-2014
Emplois directs créés par les activités CCTT	28	27
Entreprises dérivées créées activités CCTT	1	17
Brevets, droits d'auteurs, etc.	0	1
Produits développés	1	16
Autres retombées	32	11

Indicateurs financiers	2012-2013	2013-2014
Revenus provenant secteur privé ou OBNL	1 282 319 \$	1 523 028 \$
Revenus provenant secteurs public ou municipal	1 601 715 \$	1 458 589 \$
Revenus provenant gouvernement Québec	1 701 166 \$	1 949 384 \$
Revenus provenant gouvernement du Canada	1 050 087 \$	1 163 782 \$
Autres revenus	1 029 563 \$	994 959 \$
Total	6 664 850 \$	7 089 742 \$

N.B. Les chiffres présentés ne sont reliés qu'aux activités CCTT dans l'organisme gestionnaire.



Fondation Cornélius-Brotherton, un instrument de développement

L'année 2014-2015 s'inscrit dans un processus non seulement de continuité et de consolidation mais aussi de réflexion sur notre avenir.

L'entente de collaboration avec Hydro-Québec ayant atteint sa cinquième et dernière année d'existence, le temps était opportun pour dresser un bilan suite à la période de rodage de notre « programme d'attribution des fonds ». Nous en avons profité pour revoir nos orientations de redistribution en fonction de l'évolution des besoins et des sommes disponibles. L'exercice a mené à la création du « Programme de bourses et de soutien financier », une version revue, corrigée et bonifiée.

Sur recommandation de son conseil d'administration, la Fondation a capitalisé la majeure partie des revenus de sa campagne de financement 2007-2012. L'organisme dispose désormais d'un imposant fonds de dotation inaliénable s'élevant à 628 719 \$ dont les intérêts annuels, additionnés à la portion non-capitalisable des revenus et aux nouveaux dons, lui permettent de s'acquitter annuellement de l'intégralité de son programme de bienfaisance.

La Fondation a su, au fil des ans, développer la saine habitude de débiter une année scolaire par la distribution de bourses d'entrée destinées aux nouveaux étudiants pour ensuite la terminer par la remise de ses bourses d'appui aux études. Le 5 novembre 2014, nous avons distribué 9 000 \$ en bourses d'entrée réparties en trois volets. Le premier vise à promouvoir l'excellence académique, le deuxième à encourager l'acquisition d'une langue seconde par l'immersion (française ou anglaise) et le troisième vient valoriser le leadership chez les finissants du secondaire nouvellement admis dans un programme d'études du Cégep de la Gaspésie et des Îles. En tout, ce sont 18 étudiants méritants provenant de partout sur le territoire qui se sont vus récompensés dont 16 spécifiquement pour l'excellence de leur dossier scolaire.



Désirant mettre en évidence le cheminement particulier de certains étudiants, le second volet du programme de bourses d'entrée a permis l'octroi d'une bourse de mérite de 500 \$ à Alexis Grenier pour son immersion anglaise en Techniques du tourisme d'aventure. Samuel Parisé a reçu une bourse de 500 \$, dans le cadre du troisième et dernier volet dudit programme, soulignant ainsi le leadership dont il a fait preuve au sein de son école secondaire et de sa communauté.

En mai 2015, lors du gala du mérite scolaire de chacun des campus, nous avons débuté la mise en application de la nouvelle mouture de notre programme de redistribution des fonds et ainsi offert, pour la toute première fois, cinq bourses de 500 \$ chacune, soulignant l'amélioration du rendement scolaire d'un étudiant. Se sont ajoutées à cela, deux bourses de 500 \$ pour l'immersion et une de 500 \$ en collaboration avec Pesca Environnement. Les récipiendaires sont : Immersion française à Gaspé : Jonathan Jean; immersion anglaise à Gaspé : Kevin Bouchard. Bourse Pesca à Carleton-sur-Mer : Marie-Gabrielle Tétrault. Amélioration du rendement scolaire : Gaspé francophone : Sabrina Simoneau; Gaspé anglophone : Élyse Gagnon; ÉPAQ : Isabelle Lelièvre; Carleton-sur-Mer : Jean François Biron; Îles-de-la-Madeleine : Andrée-Anne Jomphe.

Notre organisme a également pour mission d'aider les élèves en difficulté. C'est dans ce contexte qu'un total de 2 020 \$ ont été versés à des étudiants des quatre campus du Cégep qui, sans cette aide financière, risquaient de devoir mettre fin prématurément à leurs études.

Quant aux membres du personnel, ils ont répondu avec enthousiasme au traditionnel appel de projets lancé par la Fondation à l'automne 2014. Parmi les 14 projets soumis, 12 ont été retenus et ont reçu du financement. La Fondation a ainsi contribué au développement du Cégep en encourageant des projets d'innovation dans les programmes d'études et en favorisant le dynamisme à la vie étudiante pour un total de 15 000 \$. Voici un tableau des projets financés :

Campus	Titre du projet	Montant accordé	Total par campus
Carleton-sur-Mer	Place à la relève	750 \$	2 550 \$
	Visite de milieux d'intervention en délinquance	500 \$	
	Éco-volontariat au Pérou	1 050 \$	
	Publication d'un recueil de nouvelles	250 \$	
Carleton-sur-Mer + Îles	Production et diffusion de réalisations artistiques	1 500 \$	1 500 \$
Carleton-sur-Mer + Gaspé	Exploration intercampus à Boston	2 500 \$	2 500 \$
Îles	Amarres et Voilures mobilité étudiante	3 200 \$	3 900 \$
	Semaine des Sciences humaines	700 \$	
Gaspé	Le Bleu Marin improvisation	800 \$	4 550 \$
	Équipe de hockey collégial	2 500 \$	
	Stage à l'international en TTA	750 \$	
	Visite au Centre d'Écologie du Canada	500 \$	
Total		15 000 \$	15 000 \$

L'année **2014-2015** aura donc vu la Fondation investir **30 020 \$** en bourses et autres projets au bénéfice exclusif des étudiants et des programmes d'études du Cégep de la Gaspésie et des Îles. À ce jour, la Fondation a retourné à la communauté collégiale la somme de **391 646 \$** témoignant de façon éloquente de son intention de contribuer le plus largement possible à l'avancement de l'institution et confirmant son rôle de partenaire dans la réussite de sa mission éducative.

Maryse Dufresne et William McNeil
Directrice et président du c.a. de la Fondation



SERVICES FINANCIERS



LE FONDS DE FONCTIONNEMENT

BILAN AU 30 JUIN 2015

ACTIF	
Encaisse	3 394 005 \$
Espèces en circulation	6 234 \$
Débiteurs	2 149 076 \$
Subvention à recevoir	0 \$
Subvention à recevoir en lien avec la réforme comptable	1 373 374 \$
Avance interfonds	
Frais payés d'avance	131 519 \$
Autres actifs	
	7 054 208 \$

PASSIF	
Chèques en circulation	180 602 \$
Emprunts court terme	1 653 \$
Subvention à payer	0 \$
Comptes à payer et frais courus	1 813 523 \$
Montants en transit	0 \$
Salaires et av. sociaux à payer	208 563 \$
Provisions vac. courues à payer et autres courus	3 197 344 \$
Apports reportés	1 515 419 \$
Revenus reportés	268 462 \$
Dus interfonds, autres passifs	0 \$
Sous-embauche	271 930 \$
Solde de fonds	(403 288)\$
	7 054 208 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2014-2015

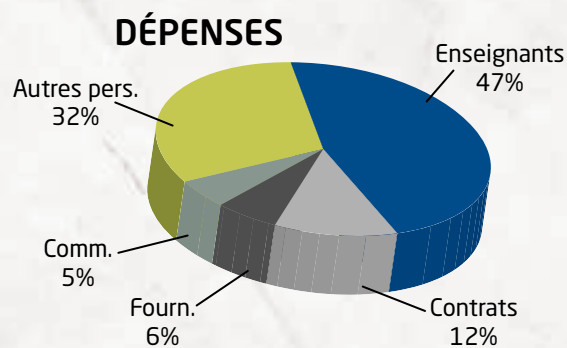
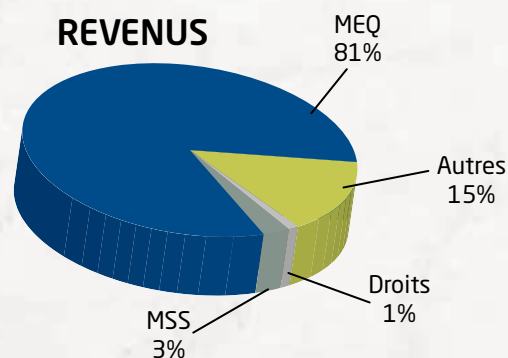
REVENUS	Enseignement régulier	Formation continue	Centres de technologie	Services Auxiliaires	Total 2014-2015	Total 2013-2014
Ministère de l'enseignement supérieur	23 568 866 \$	1 678 537 \$	600 000 \$		25 847 403 \$	26 079 091 \$
Ministère de la solidarité sociale	18 232 \$	362 376 \$			380 608 \$	573 657 \$
Droits d'inscription et scolarité	317 380 \$	63 505 \$			380 885 \$	303 360 \$
Autres revenus	1 155 309 \$	1 692 930 \$	1 162 975 \$	1 562 012 \$	5 573 226 \$	6 217 496 \$
	25 059 787 \$	3 797 348 \$	1 762 975 \$	1 562 012 \$	32 182 122 \$	33 173 604 \$

DÉPENSES

Salaires et av. sociaux enseignants	12 847 509 \$	889 122 \$	315 157 \$		14 051 788 \$	14 307 375 \$
Coûts de convention des enseignants	1 163 400 \$				1 163 400 \$	1 012 612 \$
Salaires et av. sociaux autres personnels	7 061 237 \$	1 537 998 \$	297 837 \$	998 178 \$	9 895 250 \$	9 857 152 \$
Coûts de conv. des autres personnels	592 390 \$	22 811 \$	1 824 \$	19 972 \$	636 997 \$	424 669 \$
Communications et informations	615 934 \$	279 282 \$	1 228 \$	13 973 \$	910 417 \$	1 231 800 \$
Fournitures et matériel	1 232 028 \$	191 667 \$	12 649 \$	297 675 \$	1 734 019 \$	1 923 647 \$
Services, honoraires, contrats, locations	1 955 679 \$	759 970 \$	1 073 590 \$	210 417 \$	3 999 656 \$	4 123 566 \$
Autres dépenses	(266 842) \$	293 592 \$	12 683 \$	113 454 \$	152 887 \$	31 601 \$
	25 201 335 \$	3 974 442 \$	1 714 968 \$	1 653 669 \$	32 544 414 \$	32 912 422 \$

EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)

	(141 548) \$	(177 094) \$	48 007 \$	(91 657) \$	(362 292) \$	261 182 \$
--	--------------	--------------	-----------	-------------	--------------	------------



LE FONDS D'INVESTISSEMENT

BILAN AU 30 JUIN 2015

ACTIF	
Encaisse	4 514 757 \$
Comptes à recevoir	331 756 \$
Comptes à recevoir dû au financement des impacts de la réforme	16 198 144 \$
Immobilisations	35 720 986 \$
Autres actifs à long terme	187 515 \$
Frais payés d'avance	8 734 \$
	56 961 892 \$

PASSIF	
Chèques en circulation	37 323 \$
Emprunts court terme	7 400 000 \$
Comptes à payer et frais courus	644 982 \$
Intérêts courrus à payer	224 075 \$
Apports reportés	6 991 113 \$
Emprunt à long terme	41 249 779 \$
Investi en immobilisations	414 620 \$
	56 961 892 \$

SUIVI DES ALLOCATIONS DU MESRST ET DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

(excl. virements interfonds)

MESRST - Parc immobilier	Solde au 30 juin 2014	Alloc. 2014-15 + Redress.	Dépenses de l'année	Solde au 30 juin 2015
Norme	598 684 \$	1 267 400 \$	485 900 \$	1 380 184 \$
Allocations transitoires	0 \$		0 \$	0 \$
Lab. de sciences	2 308 458 \$	503 419 \$	408 977 \$	2 402 900 \$
Allocations particulières - Infrastructure du savoir	0 \$	320 000 \$	153 411 \$	166 589 \$
	2 907 142 \$	2 090 819 \$	1 048 288 \$	3 949 673 \$

MESRST - Parc mobilier

Norme	79 686 \$	713 600 \$	544 745 \$	248 541 \$
Allocations particulières	500 013 \$	0 \$	185 404 \$	314 609 \$
	579 699 \$	713 600 \$	730 149 \$	563 150 \$

MESRST - Varias

Nouvelles initiatives	408 473 \$	0 \$	0 \$	408 473 \$
Parachèvements	393 002 \$	155 363 \$	718 105 \$	(169 740)\$
	801 475 \$	155 363 \$	718 105 \$	238 733 \$

AUTRES SOURCES	(3 935 243)\$	878 926 \$	(152 134)\$	(2 904 183)\$
TOTAL	353 073 \$	3 838 708 \$	2 344 408 \$	1 847 373 \$

Enseignants	15 215 188 \$	47%
Autres pers.	10 532 247 \$	32%
Communication	910 417 \$	3%
Fournitures	1 734 019 \$	5%
Contrats	3 999 656 \$	12%
Autre dép.	152 887 \$	0%
	32 544 414	

Ministère de l'éducation	25 847 403 \$	80%
Ministère de la solidarité sociale	380 608 \$	1%
Droits d'inscription et scolarité	380 885 \$	1%
Autres revenus	5 573 226 \$	17%
	32 182 122 \$	

BILAN MESURE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE 2014-2015 (S028)

Salaires - enseignants	9 222 \$
Salaires - professionnels	762 \$
Salaires - soutien	3 742 \$
Charges sociales	1 228 \$
Honoraires	29 076 \$
Autres cotisations	802 \$
Matériel didactique et spécialisé	5 608 \$
Divers	401 \$
TOTAL	50 842 \$

BILAN DU RÉINVESTISSEMENT 2014-2015 PROVINCIAL (S034)

Cette mesure mise en oeuvre en 2006-2007 par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vise à appuyer les cégeps dans l'application de leurs plans stratégiques.

Voici les éléments qui ont bénéficié de cet appui en 2014-2015 :

DESCRIPTION	DÉPENSES
Réaménagement et transformation des locaux	0 \$
Améliorer l'offre de services aux étudiants visant l'amélioration de l'accessibilité et la réussite scolaire	184 815 \$
Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires.	115 955 \$
Intensification des efforts de recrutement (publicité, site web)	42 638 \$
Maj. du plan stratégique	52 586 \$
Appui à la relance de certains programmes de l'École des pêches et de l'aquaculture	0 \$
Présence du cégep dans son milieu	0 \$
Programmes de mobilité internationale pour étudiants	18 794 \$
TOTAL	414 788 \$

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public (loi 15)

- Suivis attendus conformément à l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (2010, chapitre 20), soit la majoration limitée à 1,5% des taux et échelles de traitement du personnel de direction et du personnel d'encadrement pour la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 (article 2). Aucune reddition de comptes n'est attendue concernant le plan de réduction de la taille des effectifs adopté en application de cette loi, celui-ci ayant pris fin en 2013-2014

- État de l'application des dispositions énoncées à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (chapitre G-1.011), soit :

- indication si le niveau d'effectif attribué pour les mois de janvier, février et mars 2015 a été respecté et, dans la négative, mention de l'ampleur du dépassement ainsi que des moyens pris pour rectifier la situation;

Le 5 décembre 2014, le gouvernement adopte une nouvelle loi sur le contrôle des effectifs. À partir des données sur les effectifs du collège pour les mois de janvier, février et mars 2014, le Ministère a été établi un seuil à ne pas dépasser. Ainsi, pour être en mesure de répondre à nos obligations concernant les mesures de contrôle de l'effectif, le seuil a été déterminé à 155 707 heures rémunérées. En comparant avec les données de janvier, février et mars 2015, nous arrivons à 152 455 heures rémunérées. Nous avons un écart de 3252 heures rémunérées en moins comparativement à 2014. Ce qui confirme que nous avons respecté le niveau de l'effectif.

- inscription des renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus déterminés par le Conseil du trésor

Un seul contrat de 25 000 \$ et plus, soit l'attribution du contrat pour les services Internet de la Résidence du Campus de Gaspé à Cogeco. Le montant du contrat accordé par voie d'appel d'offres s'élève à 47 805 \$ avant taxes.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Approuvé par le conseil d'administration le 5 décembre 1997

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie du Cégep de la Gaspésie et des Îles n'a été signalé en 2014-2015.

Voici le Code d'éthique de notre Cégep.

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 et la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Dispositions

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- * administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- * administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- * code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- * collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Îles;
- * intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- * d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège et de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- * respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- * éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- * agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- * ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- * ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- * ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- * ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- * n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- * se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- * ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- * ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie.

Ce dernier est chargé :

- * d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- * de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- * de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- * de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE *A+

1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- * le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- * le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- * et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- * lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- * lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de production.

3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère privé.

En conséquence, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère privé des délibérations du conseil d'administration assujettit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

ANNEXE *B+

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

12 ...

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

20.1 Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du Collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

A) Article 12

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- * son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;
- * le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;

- * la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- * s'abstenir de voter;
- * après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle du conseil pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression *lien d'emploi+ au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

- * lien d'emploi : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.
- * catégorie d'employés : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.
- * condition de travail : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de service. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

B) Article 20

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision. La loi prévoit cependant une exception pour ces hors-cadre. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

ANNEXE *C+

Le premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel édicte :

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quant à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le Collège doit prendre une décision, *les intérêts directs ou indirects+ de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit avec les intérêts du collège. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le Code civil du Québec nous en donne, à son article 1525, une définition :

*Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation ou dans la prestation de services.

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive *une activité économique organisée à caractère commercial ou non+. Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote ou encore qui dénonce son intérêt mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collègue peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt.

Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.



**Cégep de la Gaspésie
et des Îles**

www.twitter.com/cegepgim

www.facebook.com/cegep.gaspesie.iles

www.cegepgim.ca